



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2015-2016

RB

P.V. AEDCI 23

**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense,
de la Coopération et de l'Immigration**

Procès-verbal de la réunion du 29 janvier 2016

Ordre du jour :

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2016
2. Préparation du débat d'orientation sur l'avenir de l'Union européenne et de la zone euro
 - nomination d'un rapporteur
 - organisation des travaux (suite et conclusion)

*

Présents : M. Claude Adam, M. Marc Angel, M. Eugène Berger, M. Alex Bodry (remplaçant Mme Claudia Dall'Agnol), M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, M. Marc Spautz, M. Serge Wilmes, M. Claude Wiseler

M. Serge Urbany, observateur

M. Charles Goerens, Mme Viviane Reding, membres du Parlement européen

Mme Rita Brors, Administration parlementaire

Excusés : M. Yves Cruchten, Mme Claudia Dall'Agnol

M. Georges Bach, Mme Mady Delvaux-Stehres, M. Claude Turmes, membres du Parlement européen

*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

*

1. **Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2016**

Le projet de procès-verbal est adopté.

2. Préparation du débat d'orientation sur l'avenir de l'Union européenne et de la zone euro
- nomination d'un rapporteur
- organisation des travaux (suite et conclusion)

M. Marc Angel est nommé rapporteur.

La commission discute sur les documents à considérer comme « documents de base » pour la préparation du débat d'orientation. Il est décidé d'ajouter à la documentation les documents suivants :

- Confédération européenne des syndicats : Révision de la gouvernance économique européenne (position adoptée par le Comité exécutif de la CES les 2 et 3 décembre 2014),
- Confédération européenne des syndicats : Réaliser l'Union économique et monétaire : rééquilibrer la gouvernance économique européenne (position adoptée par le Comité exécutif les 16 et 17 décembre 2015),
- Nations Unies : Effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des Etats sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels. Rapport de l'Expert indépendant Juan Pablo Bohoslavsky.

Les documents suivants ne sont pas considérés comme documents de base, mais seront envoyés pour information aux membres de la commission :

- Prof. Dr. Andreas Fischer-Lescano : Austeritätspolitik und Menschenrechte. Rechtspflichten der Unionsorgane beim Abschluss von Memoranda of Understanding. Rechtsgutachten im Auftrag der Kammer für Arbeiter(innen) und Angestellte für Wien.
- Stellungnahme des Deutschen Gewerkschaftsbundes zum Bericht „Die Wirtschafts- und Währungsunion Europas vollenden“ (Bericht der fünf Präsidenten) und zur Fortentwicklung der wirtschaftspolitischen Steuerung in EU und Eurozone.

La commission convient d'organiser un hearing pour entendre les partenaires sociaux luxembourgeois, et de prévoir une journée à Bruxelles pour rencontrer les interlocuteurs au niveau européen, dont des représentants du Mécanisme européen de stabilité (MES).

Un membre du Parlement européen informe que la Commission Affaires constitutionnelles (AFCO) se rendra en février à Luxembourg pour effectuer une visite auprès de la Cour de Justice de l'Union européenne. Ceci serait éventuellement une bonne occasion pour organiser, le même jour, une entrevue avec les membres de la commission AFCO à la Chambre des Députés.

La commission discute sur les partenaires sociaux et organisations à inviter au hearing. Les dates proposées pour ce hearing sont le 25 mars et le 15 avril 2016. Il est retenu de se concentrer sur les aspects institutionnels du Semestre européen et de la zone euro. D'autres volets, comme l'aspect social et l'aspect historique, seront développés séparément et pourront faire l'objet d'une consultation plus vaste avec la société civile. La commission retient les interlocuteurs suivants pour le hearing :

- le Bureau commun européen de l'OGBL et du LCGB,
- la Chambre des Salariés,
- la Chambre de Commerce,

- la Chambre des Métiers,
- la Banque centrale du Grand-Duché de Luxembourg,
- le CSSF.

L'Université de Luxembourg ayant réalisé une étude sur l'implication des parlements nationaux dans le Semestre européen, il est proposé d'inviter le professeur Poirier ainsi qu'un autre expert en la matière au niveau européen, le professeur Rozenberg.

Le positionnement de la Confédération générale de la Jeunesse, respectivement du Parlement des Jeunes, sera demandé par courrier ou sous une autre forme de contact.

Le Président de la commission propose de consacrer un chapitre du rapport au volet financier, et notamment au « Multi Annual Financial Framework » qui est une des priorités de la Présidence néerlandaise. Au niveau de la Représentation permanente du Luxembourg à Bruxelles, l'expert pour ce sujet est M. Amir Motahari.

Luxembourg, le 16 février 2016

La Secrétaire-administratrice,
Rita Brors

Le Président,
Marc Angel